Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 654

Nachruf: Mme Girardet-Vieille

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faut-il encourager l'adoption ?

Une enquête dans le canton de Vaud

N. D. L. R. — Nos lectrices liron to: après avec intérêt les conclusions et thèses formulées par Mee M. Pidoux, dans le travail de diplôme qu'elle vient de présenter à ce sujet à l'Ecole Sociale de Genève (directeur du travail, M. Maurice Veillard).

- les parents adoptifs et les adoptés sont les meilleurs défenseurs de l'adoption, et que celle-ci peut être encouragée à la condition d'éviter certains écueils.
- 2. Il serait faux de croire que l'adoption met en danger la famille en retenant tel couple d'avoir des enfants. C'est méconnaître la force du sentiment maternel chez la femme de du désir de paternité chez l'homme. L'a-doption pose, elle aussi, la question de la mission de la femme.
- 3. On peut regretter que notre Code civil n'ait on peur regretter que notre Coae cur, nan pas prévu d'exceptions qui permetiraient à un couple d'adopter avant l'âge légal de 40 ans, quand il y a quasi certitude que la stéritité est absolue. Les médecins spécia-listes devraient être consultés à temps par les couples qui songent à adopter, ce qui éviterait à bien des adoptions de « mal partir »
- Quand l'adoption légale ne peut encore se faire ou qu'elle n'interviendra jamais, des mesures de protection sont nécessaires, et pour l'adoptant et pour l'adopté. (Acte de renon-ciation signé par les parents naturels, prononciation de la déchéance paternelle et nomi-nation d'un tuteur dans les cas graves, pla-cement «incognito» des futurs adoptés, afin d'éviter tout contact avec la famille naturelle.)
- Un sûr moyen d'encourager l'adoption serait d'en diminuer les frais. La taxe que percoit den diminuer les frais. La taxe que perçoit l'Etat dans certains cantons, au moment où l'autorisation d'adopter est donnée, ne pour-rait-elle pas être réduite si ce n'est suppri-mée? Les frais de notaire, de changement

de nom, d'achat de la bourgeoisie de l'a doptant devraient également être diminués dans toute la mesure du possible. L'adoption fait œuvre de prévoyance et d'assistance so ciale et ses bienfaits sont à lointaine échéan ce. La crainte des frais seule ne devrait pas retenir d'adopter légalement.

- Un Service spécialisé dans les question d'a-doption serait utile dans bien des cantons. Il aurait pour tâche:
 - 1) de se mettre en rapport avec les mère d'enfants illégitimes et les mères chargées de famille afin d'examiner si leur dé-termination de laisser adopter leur en-fant se justifie, ou s'il ne vaudrait pas mieux aider plutôt la mère pour qu'elle élève elle-même son enfant;
 - grouper les noms des enfants susceptibles d'être adoptés et veiller à ce que les enquêtes concernant le milieu, l'hérédité, l'état de santé physique et mentale de ceux-ci soient faites à fond;
 - 3) enquêter également sur le milieu dans lequel l'enfant va être appelé à vivre mettre à l'épreuve le désir d'adopter de parents :
 - 4) surveiller la marche de l'adoption tout au moins pendant les premiers mois;
 - 5) examiner avec les parents adoptifs qui le désirent les problèmes spéciaux à l'adop-tion, (difficultés de comportement chez l'adopté, réactions pénibles au moment où il apprend qu'il est adopté, etc., etc.);
 - 6) dépister les offres d'adoptions malhon
- L'adoption « totale » est une expérience de nate portée morale et spirituelle. Elle ne peut commencer et se poursuivre que dans une atmosphère de vérité.
- Il y a actuellement en Suisse plus de couples qui cherchent à adopter que d'enfants susceptibles de l'être. Si la Suisse continue à être épargnée par la guerre, n'y aurait-il pas une tâche précise pour elle auprès de tant de malheureux orphelins?

ce qu'elle lui a donné de son cœur et de son enthousiasme! Membre de notre Comité genevois depuis vingt-cinq ans en tout cas, elle nous a apporté, non seulement sa fidélité à toute épreuve, mais aussi le réconfort de sa chaleur vibrante, qui nous faisait lui dire, et combien de fois! qu'elle était plus jeune que toutes les jeunes! Avec elle, toujours, il fallait aller de l'avant, sans jamais se décourager, toujours choisir la solution la plus hardie, sans avoir peur des conséquences, ajoutant à ce magnifique exemple le poids de sa grande autorité morale et professionnelle, celui de son raisonnement lucide auquel

HOTEL COMTE **VEVEY - LA TOUR**

Confort - Belle situation - Jardin

il n'était guère possible de s'opposer, comme aussi les sympathies que nous gagnait sa bienveillante personnalité. Et cette même fer-veur, elle l'apportait également à nos quesveur, elle l'apportait egalement a nos ques-tions suffragistes nationales, et aussi, et com-bien vivante! dans le domaine international. Elle a suivi avec un intérêt passionné nos grands Congrès, Rome, Paris, Berlin, elle a soutenu notre Alliance Internationale, ac-cueilli et entouré ses chefs, lorsque des As-semblées de la S. d. N. les amenait à Genève; car, tout en aimant et admirant le pays qui était devenu le sien, elle avait une âme lar-gement internationale, ouverte aux mentalités, aux traditions, aux aspirations, au génio propre d'autres peuples, et, il n'est pas né-cessaire de le dire, en ces dernières années dont elle souffrit profondément, à leurs dé-

Notre journal, lui aussi, lui tenait directement à cœur. Abonnée de la première heure, amie fidèle et généreuse, elle en a lu ou s'en est fait lire chaque numéro jusqu'à sa fin, en discutant les articles et l'inspiration avec tou-jours ce même intérêt actif, ce même désir

de progrès, ce même amour des idées. Car l'on pouvait parler de tout avec elle, aussi bien de grandes questions générales que des petits détails de la vie familiale qu'elle suivait avec une amitié quasi maternelle. Doucement maune amtte quasi maternelle. Doucement ma-licieuse, jamais désabusée, malgré sa longue expérience de la vie et des humains, elle savait rire, vous taquiner affectueusement, et aussi, et combien! vibrer, admirer: quelles joies ne lui ont pas données un beau concert, une discussion palpitante, une Exposition comme celle du Prado, un voyage, un spectacle de nature comme celui du lac qui illuminait à chaque heure ses fenêtres!... Elle savait aimer, et c'est pour cela que nous l'aimions tant. Et c'est pour tout ce qu'elle fut que nous avons été fières d'elle, comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme de la comme d'un exemple fraperent de celus partir de la comme de la co pant de ce que peut être une femme, mais aussi et parce qu'elle nous a quittées que nous nous sentons maintenant si tristement orphe-E. GD.

Mme Girardet-Vieille

Mme Girardet-Vieille

Nos lecteurs vaudois et genevois ont appris
par les journaux le décès récent de celle que
n'ont pas oubliée tous ceux d'entre eux qui
connurent les temps héroïques de notre mourement avant, pendant, et après l'autre guerre.
Ils s'étonneront sans doute de ne pas trouver
ici l'hommage reconnaissant à sa mémoire que
nous aurions tenu à lui rendre; mais sa
famille nous ayant fait savoir que sa volonté
nettement exprimée était qu'il ne fût question
d'elle dans aucun article de journal après sa
mort, nous ne pouvons que nous incliner respectueusement devant ce désir, manifestant
seulement à tous les siens, au près et au' seulement à tous les siens, au près et au loin, notre plus chaude sympathie et nos loin, notre plus chause plus vifs regrets. Le Mouvement Féministe.

Où est le eumul?

A relever dans le dernier numéro du Schweiz. Frauenblatt la remarque si juste de notre confrère Emmi Bloch: mentionnant le cas, sur lequel nous n'avons pas besoin d'in-sister! d'un magistrat fédéral bien connu qui, sister i d'un magistrat federal bien connu qui, ayant obtenu d'abord une pension de 14.000 francs, vient de s'en faitre attribuer une seconde de 6.000 francs par le tribunal auprès duquel il avait recouru contre le gouvernement de son canton!..., Emmi Bloch se demande pourquoi, lorsqu'il s'agit d'une femme sontité avait de son canton l'un s'agit d'une femme mariée, mais accomplissant personnellement un autre travail que son mari, plusieurs de nos législations lui interdisent toute activité rétribuée? alors que l'on voit un tribunal accé-

retriouee? ators que t on voit un tribunal acce-der généreusement à des réclamations, dont le moins qu'on puisse dire est leur absence d'étégance morale?... Que nous aimerions avoir, à la suite de ce fait-divers, une vraie définition de l'affreux terme de « cumulard », dont nous avons, l'autre jour encore, entendu qualifier une femme qui contribue par son travail aux frais du ménage!... ____

DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

Nous sommes heureuse d'annoncer la nomination comme membre de la Fondation Pro Helvetia on suisse

de Mme Cuénod-de Muralt (La Tour-de-Peilz), que connaissent bien toutes nos lectrices du canton de Vaud pour son activité depuis des années à la présidence de l'Union des Femmes de Vevey. Mme Cuénod, abonnée dès longtemps à notre journal, est encore membre du Comité de a notre journal, est encore membre du Comite de Palliance de Sociétés féminines suisses, et son intérêt pour les questions d'ordre social et intellectuel la désigne tout naturellement pour la fâche nouvelle qui lui incombe. Le Mouvement lui adresse ici ses meilleures félicitations.

Rappelons à propos de cette nomination que, conducte de la faction d

lors de la création de Pro Helvetia, appel avait été fait à deux femmes, Mme Trueb (Lucerne), vice-présidente de la Ligue suisse des Femmes catholiques, et Mme de Cérenville (Lausanne); mais cette dernière démissionna bientôt, et si plusieurs femmes encore remplirent des fonctions dans des sous-Commissions, le Comité central fut privé d'un membre féminin. Félicitons-nous ce que cette lacune ait été ainsi comblée.

Presse romande.

Nos lecteurs savent sans doute déjà que la direction du vaillant petit journal bi-mensuel, l'Essor, vient de passer entre les mains de notre ami Edmond Privat. Nous nous en félicitons, en le remerciant ici de tout ce qu'il a déjà fait et pourra faire de la sorte pour notre cause, mais sans oublier dans l'expression de notre gratitude son prédécesseur, le professeur Albert Séchehaye, toujours si sympathique aux manifestations féministes. A notre encore que la rédaction de l'Essor a été confiée à une femme, Mie Madeleine Jéquier, à Cormondrèche (Neuchâtel).

A qui le portrait de Manon?

Il paraît que plusieurs de nos lectrices, ayant beaucoup admiré le ravissant portrait par Liotard de Manon Boissier-Lullin qu'a publié notre dernier feuilleton (portrait avec lequel plusieurs ont aussi trouvé de la ressemblance avec une descendante de cette femme charmante), ont désiré savoir quel était actuellement l'heureux possesseur de ce tableau. On nous prie de leur faire connaître que c'est M. Jacques de Saussure.





Quelques livres récents

Louise Meyer: Chante l'été. Poésies. Lausanne, Editions Held S. A., 1943.

Mme Louise Meyer n'en est pas à son coup d'essai, car elle a déjà publié plusieurs volumes de vers. Celui dont il est question ici s'inspire surtout de l'été, comme son titre l'indique. C'est sans doute sa saison favorite, contrairement aux poètes doute sa saison favorité, contrairement aux poètes qui généralement préfèrent le printemps et ses pas indécis et troublants, ou l'automne et sa langueur mélancolique. L'été avec sa fougue et sa plénitude a le don d'inspirer Mme Meyer: elle le chante sous tous ses aspects, elle l'aime et s'en imprègne, son ardeur l'enthousiasme. En cela, toute proportion gardée, elle fait songer à la contrace de Novilles. la comtesse de Noailles.

la comtesse de roames.

D'autres sujets la captivent ou la préoccupent:
l'amour, la guerre, la vieillesse, la mort, mais
l'été reste la note dominante de son œuvre. Mme Meyer est poète dans le sens le plus absolu du terme. La poésie est son art, sa joie.

Seule la poésie est ma raison de vivre! Que ferais-je des jours si je ne pouvais suivre Mon rêve, fier, joyeux, folâtrant et lutin, S'il me fallait savoir les laideurs du destin...

Ce que nous nous permettrons de lui reprocher, certes ce n'est pas d'être poète: on ne l'est ja-mais trop, mais d'abuser un peu de sa grande facilité. Avec son don poétique, elle pourrait chercher, pour exprimer sa pensée, des mots plus justes, plus rares, dirons-nous, qui donneraient une valeur plus grande à son œuvre.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.

A mieux suivre ce conseil, son inspiration y eût gagné. Quant à sa versification, elle s'inspire généralement des règles classiques, sans dédaigner parfois quelques incartades hors du droit

Parmi les très nombreux poèmes qui compo sent ce volume, nous retenons les vers suivants our nous ont semblé les meilleurs, les plus ache-

Myrto

Myrto,

Quels dieux attendais-tu, Myrto, fillette brune,
Debout sur la colline, haute comme les dunes,
Dans les herbages durs, dans le vent qui passait.
Tes deux bras étendus et tes cheveux défaits,
Avec l'immense nuit plus bas que tes pieds nus;
Dis-moi, jeune Myrto, quels dieux attendais-tu?

— La colline était noire, obscure la forêt;
Sa chanson de berceuse en passant t'apportait
La senteur distillée aux ajoncs, aux fougères,
Et la saveur de sel prise à la vague amère.
L'Océan t'apportait de l'horizon ses fleurs
De roulis incessant aux changeantes splendeurs,
Tu regardais la nuit. .. ainsi liée au vent,
Dans les étoiles prises, ò Myrto, mon enfant.
Quel amant pouvait-il te donner tant de roses,
De bijoux plus nombreux que cette apothéose
D'étoiles et de feux, ruissellement plus doux
De baisers, de caresses en pluie d'aveux fous,
Que le vent savoureux de menthe et de bruyère,
D'offrande plus joyeuse et de maison plus fière
Que cette nuit d'été, où tu fis sous les cieux

L'élyséen voyage aux champs harmonieux. O toi, sage Myrto, qui préféras les dieux.

Cette évocation si pure ne rappelle-t-elle pas les poèmes de la Grèce antique?

HÉLÈNE NAVILLE.

J. DE MESTRAL-COMBREMONT: La carrière d'An-dré Carnegie. Payot, éd., Lausanne.

Si i'avais un grand fils, je lui donnerais à lire La carrière d'André Carnegie pour lui faire con-naître la noble vie du «Roı de l'acier», qui acquit sa colossale fortune par ses propres moyens, loyalement, qui la mit au service des intérêts collectifs, et sut se faire des amis de ses ouvriers. Si j'avais une grande fille, je lui donneouvriers. Si j'avais une grande fille, je ilu donne-rais aussi à lire ce beau livre. Elle y apprendrait qu'un homme d'affaires peut avoir un cœur sen-sible; elle y trouverait l'expression d'un amour 'familial dont le rayonnement éclaire d'un bout à l'autre l'histoire de l'exceptionnel travailleur que fut André Carnegie, manufacturier, philanthrope et parfait honnète homme.

Quoiqu'il appartienne au genre dit « sérieux », le nouvel ouvrage de M^{He} Mestral de Combre-mont intéressera les jeunes autant que nousmêmes. Dans le merveilleux enchaînement des cirmêmes. Dans le merveilleux enchainement des Cir-constances qui, du petit André, fils d'un modeste tisserand écossais, feront un des hommes les plus riches du monde, tout est vivant, attrayant, ins-tructif quant aux temps modernes. De l'époque difficile des débuts à l'ère de prospérité, ette vie se déroule en une vaste fresque où les pouvoirs humains sont représentés à peu près sous de son esprit, neutralisaient son audace de même

que sa loyauté l'empéchait de commettre quoi que ce fût aux dépens d'autrui.

Il prit sa retraite à l'âge où tant d'autres sont encore en pleine lutte: à 55 ans. Dès lors, il se consacra aux œuvres sociales, aidant, créant, s'intéressant à tout ce qui touchait la collectivité. Une de ses joies, parmi beaucoup d'autres, fut la création du «Fonds des héros», destiné à soutenir la famille de ceux qui mouraient victimes du danger de leur profession. Il s'ingéniait à retrouver les personnes qui avaient été bonnes pour lui au temps de sa pauvreté afin de leur témoigner sa reconnaissance, à elles ou à leur descendance. Dans une lettre datée du 12 mars 1901, il annonce à un ami sa décision de se retirer des affaires. Pourquoi la retraite apportet-elle rarement le bonheur sur lequel on avait compté? «Cela provient, écrit Carnegie, de ce que tant de gens qui ont largement de quoi vivre, n'ont pas vraiment de raison de vivre.» Pour combler le vide laissé par les «affai-

res », une petite fille naquit, achevant le bonheur de ses parents. Cette famille Carnegie est pleine de poésie domestique. Cependant, tout en nous contant la vie privée et professionnelle du grand industriel, l'auteur trace à grandes lignes l'his-toire politique de l'époque en Angleterre et en Amérique. Et cela permet de mieux comprendre bien des choses.

Une fois de plus, louons la probité de biogra-

phe de Mile Mestral de Combremont. La carrière d'André Carnegie est un livre au sens élevé du terme, un livre de choix qui prend sa valeur dans celle de son sujet même.

R. G.